



Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université

Note 22:15

Date :	8 mars 2022
Destinataires :	Présidents et agents administratifs Associations locales et fédérées
Expéditeur :	David Robinson, directeur général
Objet :	Politiques internes des associations

Lors du Forum pour les présidents qui s'est tenu en janvier 2022, les participants à la discussion en petits groupes sur la gestion des conflits au sein de l'association ont demandé à l'ACPPU de déterminer les politiques internes que les associations de personnel académique devraient mettre en place pour protéger leurs membres et éviter toute vulnérabilité juridique. Les participants ont également sollicité des conseils sur la teneur de ces politiques et demandé d'obtenir des exemples d'autres associations.

Pour nous aider à recueillir ces renseignements, veuillez faire parvenir des copies des politiques de gouvernance interne de votre association (voir les exemples ci-dessous) à l'adjointe aux services juridiques et aux négociations de l'ACPPU à l'adresse legal-assistant@caut.ca.

- Accommodement
- Appel ou réexamen des griefs
- Code de conduite
- Collecte de données, conservation des dossiers et confidentialité
- Communications
- Composition des comités
- Conflit d'intérêts
- Déplacements et frais
- Équité, diversité et inclusion
- Fonds de secours
- Gestion financière
- Harcèlement et prévention de la violence
- Règlement des différends entre membres

Notre objectif est de créer un référentiel de politiques de gouvernance interne pour les membres de l'ACPPU, de formuler des recommandations sur les pratiques exemplaires et de proposer des clauses modèles.

Si vous avez des questions ou besoin d'aide, veuillez contacter Avril Dymond, Conseillère juridique, à l'adresse dymond@caut.ca.